

# PORTES DE VASSIVIÈRE

Bulletin d'informations de votre Communauté de communes  
février 2025



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

## EDITO

Mesdames, Messieurs,  
Chers habitants,

Dans notre bulletin intercommunal de juillet 2024, j'exprimais une volonté d'être plus performant en terme de communication vers les habitants de notre Communauté. C'est donc **dans cet engagement et avec grand plaisir que je reviens vers vous** en poursuivant, par cette publication, votre information sur **les actions mises en place et les évolutions dans le fonctionnement** de votre Communauté de communes



A l'interne, vous noterez (en page 2) quelques modifications dans l'affectation des personnels et en premier lieu **l'arrivée d'un nouveau Directeur Général des Services à la tête de l'équipe.**

Ayant clôturé l'exercice 2024, nous nous sommes engagés dans la réalisation 2025. Pour cette avant-dernière année du mandat 20-26, nous ouvrons de **nouveaux chantiers dont la préparation est d'ores et déjà finalisée :**

- la prise de compétence de la **gestion de l'eau potable et de l'assainissement** a été délibérée en 2023 ; elle est effective pour l'assainissement depuis 2024 et pour l'eau potable depuis le 1er janvier 2025. Nous avons souhaité anticiper sa mise en place avant l'obligation nationale afin d'éviter les tracas de ce chantier à nos successeurs. Le modèle communautaire de cette gestion sera finalisé au cours de l'exercice 2025.

- La poursuite de la mise en place du **Centre de Santé intercommunal** montre toute son efficacité après un an d'existence mais des freins sont encore à lever.

- La réalisation de travaux sur les structures et services rendus à la population est actée : isolation à la **bibliothèque d'Eymoutiers** et à la **crèche Piccolo**, changement du mode de chauffage et de rafraîchissement à la crèche Vassimômes, réaménagement des **locaux de l'Office de Tourisme** ...

- L'étude de reconfiguration de la **Halle des Sports** est lancée

- La **Convention Territoriale Globale** signée avec le Conseil départemental et la CAF en 2021 s'achève cette année. Elle va être évaluée pour être reconduite dans une nouvelle mouture.

- La plateforme de mobilité partagée « **Vassi'mobilité** » termine sa phase de test et poursuit son développement.

Je ne saurais être exhaustif en ce qui concerne l'ensemble des « chantiers » que nous conduirons au cours de cette année mais **cette liste est représentative de la multiplicité et de la diversité des actions que nous menons.**

Elle démontre également que chacun des projets engagés **a pour dénominateur commun avec les autres, le service rendu (initié ou amélioré) auprès des habitants du territoire.** Il s'agit là de la raison d'être et de la philosophie partagée par l'équipe d'élus que vous avez mis en place en 2020.

J'exprime l'espoir que ce document porte à votre connaissance nombre d'informations et réponde à la plupart de vos questions. Néanmoins, **les élus ainsi que les agents restent à votre écoute pour toute autre interrogation.**

**Jean-Pierre Bosdevigie**  
Président de la Communauté de communes  
des Portes de Vassivière

# Nouvelle gouvernance

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs, les vice-présidents et délégués communautaires,  
Chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Cette cérémonie des vœux revêt un caractère particulier. Il s'agit en effet pour moi, **de la 1ère en tant que Directeur Général des Services de cette Communauté de communes.**

Je voudrais, d'abord, m'adresser à mes collègues, agents de notre Communauté de communes.



Depuis que je suis **entré en fonction, il y a exactement 80 jours**, je n'ai pas fait le tour du monde mais j'ai fait le tour des services. J'ai pu constater, **déjà, l'implication de toutes et tous dans vos activités respectives, votre mobilisation quotidienne pour rendre un service public de qualité, vos convictions** de ce que doit être l'intérêt général. Et je suis fier de diriger une administration mobilisée et de servir, à vos côtés, les citoyens et élus qui les représentent.

Car cela est, et restera, le sens profond de notre **engagement collectif : le citoyen doit être au centre de nos actions, de nos propositions, de nos arbitrages.** Le citoyen, c'est littéralement la personne qui habite la cité. C'est donc l'usager. Et le citoyen, plus largement, c'est la personne individuelle et aussi la personne morale (une entreprise, une administration, une association). Le citoyen c'est vous, c'est moi, des personnes que l'on connaît et que l'on apprécie, d'autres que l'on aime moins ou que l'on ne connaît pas. Et notre défi, au sein de notre établissement public, est de **faire vivre tout le monde, ensemble, dans une communauté offrant des services variés.**

**Cette question du sens de notre action, et cette vision qui m'est propre du service public, je souhaitais les partager avec vous, d'emblée, car elles demeureront au cœur de nos relations.**

- Mon 1er vœu est le renforcement des liens entre Communauté de communes et ses communes membres.

Lors d'un congrès des maires, une enquête menée auprès des 1ers édiles de France avait montré les deux sources de préoccupations des maires : leurs relations avec l'Etat et, plus troublante, leur sentiment d'inexistence ou d'impuissance au sein de leur intercommunalité. Aussi, cette implication de nos agents territoriaux, je l'affirme aujourd'hui, nous la mettrons à la disposition de l'ensemble des communes de notre territoire. **Nous serons les garants d'une intercommunalité-coopérative et non d'une intercommunalité-super commune.** *"Les maires doivent être les patrons chez eux"*. Nous devons nous en souvenir, notamment lorsque nous interviendrons sur les territoires communaux. Ce n'est qu'à cette condition que nous renforcerons la relation de confiance entre la Communauté de communes et ses communes adhérentes.

- Mon 2ème vœu tient en un mot : le courage. Le courage d'aller de l'avant, d'avancer progressivement vers les objectifs fixés, envers et contre tout. Replongeant dans les écrits de Winston Churchill durant la guerre en 1940, il en fallait du courage dans ces années noires pour continuer à vivre et à se battre. Alors oui, aujourd'hui la situation est compliquée sur fond de crise énergétique, économique, politique et surtout climatique, mais **nous avons collectivement les ressources pour les affronter.** Comme Churchill *"agissons comme s'il était impossible d'échouer !"*.
- Mon 3ème vœu est que **l'intelligence artificielle a de l'avenir, mais que l'intelligence naturelle n'en vienne pas à décliner.**

Enfin, depuis l'été dernier en France, après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays s'est révélé divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement attisés par quelques médias et personnalités désinhibés.

Dans cette vie politique qui en manque tant, **la proximité communale et intercommunale doivent plus que jamais être des repères.** Elles doivent demeurer des pôles de stabilité qui tranchent avec cette tentation du déchirement. Elles sont les **garantes de la continuité du service public**, pour tous et partout sur le territoire. Plus que jamais, les communes et la Communauté de communes **créent du lien et rassemblent les bonnes volontés.** Comme clamait Victor Hugo *"c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté"*. Nous en sommes, mes chers collègues, les acteurs et soutiens de nos élus.

Mesdames et messieurs, je n'ai déjà que trop écrit mais je veux vous donner ma vision en tant que Directeur Général des Services en reprenant mienne la citation de Marc Aurèle *"Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être, mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre"*.

Je voudrais enfin pour clôturer, remercier très sincèrement M. le Président - toujours à l'écoute du personnel et des besoins, l'ensemble des élus pour leur accueil et les échanges nombreux et fructueux qui ont été les nôtres.

Au nom de tous les agents et en mon nom, **nous vous présentons nos vœux les plus sincères, pour une année 2025 la plus heureuse possible !**

# Vos services sur le territoire

## Médiathèques des Portes de Vassivière & Micro-Folie

Inauguré en septembre 2023, le musée numérique **Micro-Folie** des Portes de Vassivière, véritable outil d'animation culturelle en direction de tous les publics, a accueilli plus de **900 visiteurs en 2024**.



Animation autour du handicap auprès des écoles maternelles

Animation Micro Folie à l'école de Nedde

Événement spécial Manga à la bibliothèque d'Eymoutiers

Le **Contrat Territoire Lecture**, a permis, cette année encore de développer l'action culturelle. Quelques exemples :

- **Prix de littérature Jeunesse** « *Je lis j'élis* » en partenariat avec la bibliothèque départementale de la Haute-Vienne. **276 élèves impliqués** avec la rencontre de l'auteur-illustrateur Stéphane Kielh.
- **Commémorations de la Rafle du 6 avril 1944**, actions et travail de mémoire avec les collégiens d'Eymoutiers :
  - 1 conférence par Jean Pierre Faye
  - 1 exposition sur les familles juives réfugiées sur le territoire « Chère Famille » de Martial Roche
  - 1 intervention de Yann Fastier, auteur-illustrateur de l'album *Georges Guingouin* dans les écoles primaires et au collège

- **Festival au Bout du Conte** : 3 spectacles,

Tout Public à Cheissoux / Petite Enfance : crèches / EHPAD d'Eymoutiers



## Réouverture de l'épicerie sociale

Après avoir travaillé pendant plus de 20 ans sur le service petite enfance du territoire des Portes de Vassivière,

**Myriam PAQUET assure désormais des missions de Conseillère en Economie Sociale à l'Épicerie Sociale et Solidaire.**

Vous rencontrez une difficulté sociale ou financière passagère ou vous êtes bénéficiaire du RSA ou de l'ASS, l'Épicerie Sociale et Solidaire peut vous apporter une aide alimentaire ponctuelle, avec un accès à un espace de vente à moindre coût. L'Épicerie Sociale peut aussi vous accompagner dans vos démarches administratives, et propose également des ateliers collectifs en lien avec la vie quotidienne.

Pour bénéficier de l'accompagnement de l'Épicerie Sociale, il est nécessaire :

- D'être domicilié sur le territoire de la communauté de communes des Portes de Vassivière
- D'avoir un projet financier fondé : dette, découvert bancaire, factures réparation automobile, achat électroménager... ou être bénéficiaire du RSA ou de l'ASS
- D'être orienté par un travailleur social (assistante sociale de secteur, travailleur social de l'Épicerie Sociale...)
- De présenter la demande d'accès auprès de la commission d'accès

**CONTACT** 2, place du Chapitre 87120 EYMOUTIERS  
05 55 57 54 58  
epicerie-sociale@cc-portesdevassiviere.fr  
Lundi/Mardi/Mercredi/Jeu  
8h30-12h30 / 13h30-17h15  
Vendredi - 8h-12h (uniquement sur RDV)



## Le centre de santé des Portes de Vassivière

Depuis janvier 2024, la Communauté de communes a ouvert 4 antennes locales sur le territoire pour vous faciliter l'accès aux soins.

### Les chiffres clefs :

- **1 731 nouveaux patients en 2024**
- **3 223 consultations.**

Les **horaires et dates de permanences** sont disponibles :

- auprès du centre de santé,
- des secrétariats des mairies d'Eymoutiers, Peyrat-le-Château et Nedde
- ou encore la page Facebook de la Communauté de communes des Portes de Vassivière.

**CONTACT : 06 76 84 30 93**  
**Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30**

## Les ressources humaines ce qui a changé en 2024

- **Recrutement** de M.GUILLON, comme agent de bibliothèque, en mars 2024
- **Stagiarisation** de Mme FAURE, agent de la Maison France Services, au 1er mai 2024
- **Titularisation** de M. DUMONTEIL, adjoint technique, au 7er mai 2024
- **Retraite progressive** de Mme RINGEARD, agent de bibliothèque, à compter du 1er septembre 2024
- **Arrivée** de Mme GUILLEMOT, apprentie à Vassimômes, depuis le 1er septembre 2024
- **Arrivée** de Mme BASTHIER, agent technique d'entretien depuis septembre 2024
- **Réintégration** de Mme TASSIN, auxiliaire de puériculture, dans les effectifs de la crèche Piccolo, depuis le 2 septembre 2024
- **Poste vacant** du poste de conseiller numérique depuis le 1er septembre 2024
- **Renouvellement du poste** de Mme KOTZMANN responsable eau et assainissement, depuis septembre 2023, en septembre 2024
- **Recrutement** de M. GEBELIN, agent de bibliothèque / médiateur Micro-Folie, en octobre 2024
- **Prise de fonction** du Directeur Général des Services de la Communauté de communes, M. LEVERBE, au 4 novembre 2024.
- **Prise de poste** de conseillère épicerie sociale, par Mme PAQUET, au 1er décembre 2024
- **Renouvellement** de Mme GABRIEL, au poste d'assistante RH en décembre 2024
- **Reprise des missions du Relais Petite Enfance** par Mme DUCLOUX, éducatrice de jeunes enfants, à partir du 7 janvier 2025.
- **Renouvellement des contrats** des médecins salariés D. CHAMBRIER, D. LEVENTOUX et de Mme PHILIBERT, responsable administratif médical.

# Le service Eau et Assainissement

Après l'**assainissement non collectif (SPANC)**, la Communauté de Communes s'est vue confiée au 1er janvier 2024 la gestion de l'**assainissement collectif (SPAC)** et exerce depuis le 1er janvier 2025 la gestion de l'**eau**.  
Ces sujets sont étroitement liés dans le petit cycle de l'eau : **l'eau est prélevée, potabilisée, stockée, distribuée puis une fois utilisée elle est collectée, traitée (par l'assainissement collectif ou individuel) puis rejetée au milieu naturel.**

## Assainissement collectif (SPAC)

En 2024, d'importants travaux d'investissement ont été réalisés par la Communauté de Communes – certains sont encore en cours de réalisation :  
-Réhabilitation de la station d'épuration du bourg de Nedde : **27 898,80 € TTC**.  
Le Conseil Départemental a aidé son financement à hauteur de 9 299,00 €.

-Remplacement de l'automate de la station d'épuration du bourg d'Eymoutiers : **16 124,33 € TTC**.

-Réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif du bourg de Bujaleuf : **776 980,52 € TTC**.  
Le Conseil Départemental finance à hauteur de 20 % HT et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 60 % HT. *Les travaux sont encore en cours et devraient se terminer en février 2025*



-Réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif du lotissement de Nergout à Beaumont-du-Lac : **262 000,00 € TTC**. *Les travaux sont encore en cours et s'inscrivent dans une opération globale de rénovation de l'assainissement collectif menée autour du Lac de Vassivière.*

La Communauté de Communes exerce la compétence Assainissement Collectif en **régie**. La gestion du fonctionnement s'effectue en direct par les agents communaux, qui continuent en 2025 **d'assurer l'entretien des réseaux et l'exploitation des systèmes d'assainissement** (station d'épuration, filtres plantés de roseaux, postes de relevage).

## Des investissements à venir...

Le 15 octobre 2024, la Direction Départementale des Territoires (DDT) a émis les résultats de son évaluation de la conformité 2023 des systèmes d'assainissement : **2 des systèmes du territoire de la Communauté de Communes sur 4 sont non conformes.**  
*Seuls 4 des systèmes de la Communauté de Communes sur 11 au total sont évalués par la DDT pour le moment car ils ont une capacité comprise entre 500-199 EH (EH : unité de mesure évaluant la capacité d'une station d'épuration).*

Un sous-investissement chronique a entraîné une **dégradation des réseaux et des ouvrages** sur certaines communes. La dégradation est **peu visible** mais engendre un **risque important de pollution des milieux**.

Pour rappel : Le budget est financé par les redevances des usagers du service. Les changements en termes d'investissement entraînent par conséquent une augmentation du prix de la redevance assainissement collectif (part fixe et part variable).

## Tarifs de l'assainissement collectif en 2025

Les tarifs pratiqués par la Communauté de Communes pour l'année 2025 **ont été votés par les élus communautaires** en Conseil Communautaire le 12 décembre 2024 :

| COMMUNES              | PART FIXE ANNUELLE EN € | PART VARIABLE EN €/M3 |
|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
| BEAUMONT-DU-LAC       | 74,00                   | 1,80                  |
| BUJALEUF              | 42,50                   | 1,84                  |
| DOMPS                 | 42,50                   | 1,05                  |
| EYMOUTIERS            | 42,50                   | 1,80                  |
| NEDDE                 | 53,75                   | 1,91                  |
| PEYRAT-LE-CHATEAU     | 42,50                   | 1,80                  |
| SAINT-JULIEN-LE-PETIT | 42,50                   | 1,43                  |



En 2025, vous recevrez **deux factures** d'assainissement collectif.  
Si vous souhaitez mettre en place le **prélèvement automatique**, veuillez prendre contact avec le service.

**CONTACT SPAC :**  
**05 55 04 06 07**  
**spac@cc-portesdevassiviere.fr**  
Du lundi au vendredi 8h30-12h30/13h30-17h  
sauf vendredi jusqu'à 16h30.

## Transfert de la compétence eau au 1er janvier 2025

Le 19 septembre 2024, la Communauté de communes et chacune des communes membres se sont **positionnées en faveur de la prise de compétence Eau dès 2025**. Elle a donc fait **évoluer ses statuts** pour prendre le relais des 12 communes qui la composent et gère l'eau depuis le 1er janvier 2025.

### Pourquoi ?

**L'EAU : UNE RESSOURCE EN TENSION FACE À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX CROISSANTS**

Les services publics en charge de l'eau potable, de l'assainissement font face à des enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires majeurs. Sous l'effet du changement climatique, **la recharge des nappes devrait diminuer de 10 à 15 % à l'horizon 2070**.

L'été 2022 a mis en exergue les multiples impacts de la sécheresse sur l'eau potable et l'assainissement : coûts liés aux approvisionnements par citernes dans certains territoires, dégradation de la qualité de l'eau du fait de rejets dans une quantité d'eau moindre, coûts d'entretien accrus du fait de l'endommagement des réseaux et des ouvrages de prélèvement.

A moyen terme, les besoins d'interconnexion, de **stockage d'eau brute et de nouveaux captages** augmenteront les montants d'investissement nécessaires.  
La gestion à l'**échelle intercommunale** permet de construire un projet, de **mutualiser des coûts**, et d'être plus à même de faire face à ces enjeux environnementaux et sociétaux croissants.

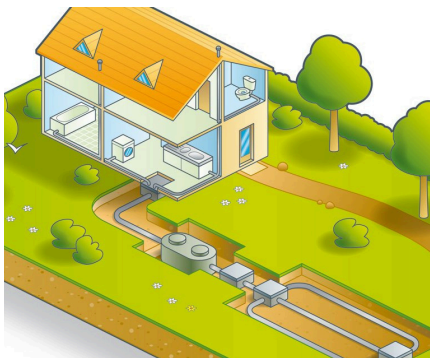
**Paul Lerverbe**  
**DGS de la Communauté de communes des Portes de Vassivière**

## Service SPANC

Le SPANC accompagne les particuliers dans leurs démarches et **vérifie les installations neuves existantes** sur les 12 communes membres de la Communauté de communes.

**CONTACT SPANC :**  
**05 55 04 06 07**  
**spanc@cc-portesdevassiviere.fr**

Du lundi au jeudi 8h30-12h30/13h30-17h  
sauf vendredi jusqu'à 16h30.



# Perspectives pour 2025



Pour vos démarches administratives et numériques, **Ludvine et Cécile vous accompagnent au quotidien.**

A partir de 2025, **l'URSSAF** (entreprises, auto-entrepreneurs, particuliers employeurs) vient s'ajouter à la liste des partenaires de la France Services des Portes de Vassivière.

**Horaires :**

- lundi** 13h00 à 17h00 (sur rendez vous)
- mardi** de 13h00 à 17h00
- mercredi** de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
- jeudi** de 8h30 à 13h00 (sur rendez vous).
- vendredi** de 13h00 à 17h00

**CONTACT ET INFOS :**  
**05 44 22 53 36**  
**portes-de-vassiviere@france-services.gouv.fr**  
**8 rue de la Collégiale, 87120 Eymoutiers**

## Travaux à la médiathèque d'Eymoutiers



Les travaux comprennent **l'isolation du bâtiment par le plancher, le remplacement des menuiseries ainsi que la mise à jour des luminaires pour des LED.** Ces améliorations visent à rendre le lieu plus confortable et plus performant énergétiquement.

La **consultation aux entreprises s'est clôturée fin janvier 2024.** Le choix des entreprises devrait aboutir au printemps.

Les travaux sont subventionnés à 80% par le **Fond Vert** accordé par la **Préfecture de la Haute-Vienne** et par le **Département (CDDI).**

## Etude Halle des sports



Conscients de l'étendue des travaux et mises aux normes à réaliser pour maintenir l'ouverture aux publics, la Communauté de communes a retenue une entreprise pour mener une **étude de programmation sur les 6 prochains mois.** Planifier dans le temps, c'est envisager plusieurs scénarios qui prennent en compte les contraintes économiques, environnementales et techniques du site.

Les problématiques régulièrement remontées des usagers nous conduisent à **intégrer les associations et agents techniques** dans les réflexions.

 **des temps de concertation seront prévus en janvier et en avril 2025**



L'année **2025** s'annonce **riche en festivités pour le service Petite Enfance**, avec deux dates anniversaires à célébrer : les **30 ans** de la crèche **Piccolo de Peyrat-le-Château, ouverte depuis Septembre 1995** et les **15 ans** de la crèche **Vassimômes d'Eymoutiers, ouverte en Avril 2010.**

Le succès des crèches ne se dément pas et les deux structures sont **actuellement complètes.** Par ailleurs, nous devons faire face à une **baisse importante du nombre d'assistantes maternelles agréées sur le territoire**, ce qui accroît encore la demande de places en crèches.



Au-delà d'un mode de garde, les crèches représentent des **lieux de vie et d'éveil** au sein desquels **les enfants bénéficient de nombreuses activités.** Plusieurs **partenariats** sont également mis en place, notamment avec l'EHPAD pour le **projet intergénérationnel**, les bibliothèques des Portes de Vassivière pour des **temps de lecture**, les ALSH pour des **ateliers partagés**, les écoles maternelles d'Eymoutiers et de Peyrat-le-Château pour des **projets passerelles** etc.

## Travaux crèche Peyrat-le-Château



A partir de Février 2025, des **travaux d'isolation** auront lieu à la crèche de Peyrat avec notamment le changement des huisseries donnant sur le jardin et l'isolation de cette façade. Ces travaux devraient permettre d'**améliorer le confort thermique pour les enfants et les professionnelles** qui les accompagnent au quotidien.

Les travaux sont subventionnés à 80% accordé par la **Préfecture de la Haute-Vienne** au titre du **DSIL** et par la **CAF.**

**Fermeture exceptionnelle : du 26 février au 03 mars 2025.**

## Convention Territoriale Globale (CTG)

Signée en décembre 2021, la Convention Territoriale Globale a pris forme et a évolué sur notre territoire depuis 4 ans. C'est une **véritable feuille de route** qui définit les grands **axes d'interventions sur lesquels la Communauté de communes, la Caf et le Département peuvent agir ensemble**, afin de cibler les **besoins des habitants** et de développer une **offre de services adaptée**, de qualité et pérenne pour les familles du territoire. Elle permet de **questionner le fonctionnement des services existants et de mieux les mobiliser.** Petite enfance, enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, logement, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale... **tous les champs de l'action sociale** sont concernés.

Nous rentrons dans une période de renouvellement de la convention, il est temps de faire un bilan et de travailler sur **le renouvellement de la prochaine CTG 2026-2030, qui sera signée à la fin de l'année 2025.**

# Pensez à covoiturer !



Depuis l'**inauguration officielle de la plateforme, le 18 septembre 2024**, la Communauté de communes œuvre avec les partenaires locaux (mairies des 12 communes, le PETR Monts et Barrages, le PNR de Millevaches, entreprises, associations, acteurs économiques locaux) pour déployer ce **projet de mobilité solidaire**.

Vous êtes **plus de 55 inscrits** ! Merci ! Pour toute remarque ou question sur la plateforme : **vassimobilite@cc-portesdevassiviere.fr**

Nous sommes (quasiment) prêt à le développer largement sur le territoire, **pour répondre à vos besoins en matière de déplacements, faciliter l'accès à vos commerces, encourager le recrutement de jeunes sur le territoire, rejoignez nous !**



Devenez partenaires :  
<https://www.vassimobilite.fr/partenaressolidaires>



## Vélos électriques

Vous pouvez louer des vélos à assistance électrique (VAE) auprès de la Communauté de communes.

### • FORMULE LOCATION AU MOIS

Les vélos sont équipés d'une batterie, de son chargeur, d'un panier pour les courses ainsi que d'un antivol.

**Abonnement payant au mois par chèque uniquement : 35€**

Réservation, retour et état des lieux tous les 05 du mois.  
Service de mobilité en partenariat avec le PNR de Millevaches (Avelo 2).

### • FORMULE LOCATION A L'HEURE OU 24h

Située **sur le parking de la Gare d'Eymoutiers**, cette station propose la **location en libre service** de 5 vélos à assistance électrique.

#### Tarifs :

**Occasionnel** : inscription gratuite, 1€/heure dont 30 minutes gratuites.

**Abonnement** : inscription 3€/mois, 2€ les 24h.

Caution bancaire de 150€ non débitée

Paielement en ligne uniquement

Autonomie moyenne de 50km pour le rechargement du vélo à la borne.

Service de mobilité en partenariat avec Green On.



## Service ordures ménagères

Toute l'année, **Franck, Fabrice et Ashot** organisent la **collecte de vos déchets ménagers** sur le territoire.

Pour **être plus éco-responsables dans vos futures manifestations sportives ou culturelles**, n'hésitez pas contacter le service pour être accompagné dans l'organisation du traitement des déchets ! **POUR PLUS D'INFOS : 05 55 04 06 06.**

### Infos chiffres en baisse :

**En 2024, c'est - 76,4 tonnes de déchets collectés en moins par rapport à 2023.**

Cela représente presque un mois de collecte en moins.

Ces efforts peuvent être attribués :

- à l'installation des écopoints sur le site de Vassivière (pic enregistré durant le mois d'août),
- à votre engagement, aux associations et aux entreprises.

## Office de Tourisme des Portes de Vassivière

### Zoom sur la modernisation de l'espace d'accueil

Le projet **"Accueil dans et hors les murs de l'Office de Tourisme"** (pour l'amélioration de la visibilité et de l'attractivité de l'OT) a débuté avec la **phase 1** :

- En 2021 : achat de matériel pour organiser des **accueils hors les murs** (sur des marchés, des événements, des salons, etc)
- En 2022 : **rénovation de la façade extérieure** de l'OT et **création d'un nouvel espace "boutique"**

A noter : Le projet a bénéficié d'une subvention Leader.



### Rappel des missions de l'Office de Tourisme

- Accueil & Information
- Promotion & Communication
- Coordination des acteurs et des partenaires
- Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique locale du tourisme avec les différents partenaires

**Pauline et Sandrine** assurent les missions de l'OT tout au long de l'année, avec le renfort d'un saisonnier de mai à septembre.



**Office de Tourisme  
des Portes de Vassivière**  
17 avenue de la Paix  
87120 Eymoutiers

05 55 69 27 81

La **phase 2** a commencé à l'automne 2023 avec le projet de **modernisation et de réaménagement de l'espace d'accueil** de l'OT qui est une porte d'entrée sur la destination.

En 2024, la Communauté de Communes a fait appel à une architecte qui a proposé un projet en lien avec les besoins d'un OT mais aussi du personnel.

La finalisation des travaux et de l'aménagement est espérée pour les vacances de Pâques 2025.

A noter : Le projet est inscrit dans le programme FEDER (programmes européens 2023-2027 du PETR Monts et Barrages).



#### La marque Limousin Nouveaux Horizons

L'objectif de la marque est de rassembler les acteurs de la Haute-Vienne pour être plus fort et plus efficace en dotant le territoire d'une marque de destination partagée support d'une ambition touristique éco-responsable et qui, au-delà du tourisme, soutiendra l'attractivité globale du département de la Haute-Vienne. Retrouvez toutes les informations concernant la marque dans l'espace pro de [visitlimousin.com](https://www.visitlimousin.com).

#### La carte interactive

Une interface web gratuite utilisable et partagée par le plus grand nombre. Sur une même carte des milliers d'informations pour comprendre la richesse du tourisme local et simplifier l'accès et le partage d'informations touristiques. Pour qui ? les touristes, les OT, les professionnels du tourisme, les socio-pros, les collectivités, les habitants, etc. **A découvrir => [carte.visitlimousin.com](https://www.visitlimousin.com)**



[ot-accueil@cc-portesdevassiviere.fr](mailto:ot-accueil@cc-portesdevassiviere.fr)  
[visitlimousin.com/portes-de-vassiviere/](https://www.visitlimousin.com/portes-de-vassiviere/)



Portes de Vassivière Tourisme 2  
Anim Portes de Vassivière



[tourisme\\_portesdevassiviere](https://www.instagram.com/tourisme_portesdevassiviere)

# Informations de votre Communauté de communes

## Organisation politique :

Selon le code des collectivités territoriales, la loi Engagement et Proximité, notre règlement intérieur et notre volonté, la Communauté de communes est organisée avec :

- **Le Conseil Communautaire** : Les 35 élus se réunissent **au moins une fois par trimestre** et dès qu'il est nécessaire. **Les réunions sont publiques.**
- **Le Bureau Communautaire** : Les 17 élus se réunissent **tous les 15 jours** et traitent des affaires du quotidien, des travaux, des informations des partenaires et préparent le conseil communautaire.
- **Les réunions des Vice-Présidents** : Le président et les 5 vice-présidents se réunissent **tous les 8 jours** pour préparer les sujets du bureau, traiter les affaires courantes.
- **La Conférence des Maires** : Les Maires des 12 communes ainsi que les vice-présidents se réunissent **tous les trimestres** où dès qu'il es nécessaire pour préparer les sujets à venir, statuer sur les décisions politiques. Elles seront ensuite travaillées en commissions et portées à l'avis du conseil.
- **Les commissions thématiques** : Elles sont présidées par les différents vice-présidents en charge de la compétence et se réunissent dès que nécessaire. Les élus communautaires et les élus municipaux peuvent s'inscrire dans les commissions.

## En 2024 :

- 9 assemblées du Bureau communautaire
- 9 assemblées du Conseil Communautaire
- 1 assemblée de la Conférence des Maires

## Délibérations :

- **Retrouvez toutes les délibérations sur le site internet de la Communauté de communes :**  
<https://www.cc-portesdevassiviere.fr/>
- *Accueil > Institution > Assemblées délibérantes > Conseil communautaire > Délibérations*  
*> Bureau communautaire > Délibérations*

## Compétences obligatoires

Selon le code des collectivités territoriales et les statuts, la Communauté de communes **exerce de plein droit** les compétences suivantes :

- **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (PLUi, OPAH, schéma d'aménagement)
- **Développement économique** et soutien aux entreprises et à leurs activités (**PETR Monts et Barrages**) - Gestion des Zones d'Activités Economiques (ZAE) et des voiries liées
- **Tourisme** (gestion de l'Office du tourisme)
- **GEMAPI** (gestion et prévention des risques d'inondations, **PETR Monts et Barrages**)
- **Déchets et collecte**
- **Assainissement collectif / non collectif et Eau**

## Compétences supplémentaires

La Communauté de communes **exerce, en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire**, les compétences dans les domaines suivants

- **Création et gestion : Maisons de santé**  
(Eymoutiers et Peyrat-le-Château)  
**Centre de santé**
- **Aménagement numérique** (programme d'accès à la fibre)
- **Protection, mise en valeur de l'environnement** (**PNR de Millevaches**), entretien des **chemins de randonnées** (**PETR Monts et Barrages**), soutien aux activités de maîtrise de l'énergie (**PCAET**)
- Politique du **logement social** (+subvention façades, guichet info habitat)
- Gestion des équipements communautaires :  
**Halle des sports / Annexe**  
**Ecole de musique / danse**  
**Crèches**
- **Action sociale (épicerie sociale, CTG)**
- **France Services** présente sur le territoire

### CONTACTEZ SANDRINE

**Du lundi au jeudi**  
De 8h30 à 12h30  
Et de 13h30 à 17h  
sauf vendredi jusqu'à 16h30.  
**5, rue de la Liberté**  
**87120 EYMOUTIERS**

**ACCUEIL**  
**TEL. 05 55 04 06 06**  
[accueil@cc-portesdevassiviere.fr](mailto:accueil@cc-portesdevassiviere.fr)  
[www.cc-portesdevassiviere.fr](http://www.cc-portesdevassiviere.fr)



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

Réalisation : Services internes  
Directeur de publication : M. Bosdevigie.  
Impression : Fabrègue



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

# Les Portes de Vassivière

## Territoire de projets, authentique et solidaire !



**AUGNE**  
**TEL. 05 55 69 16 22**  
Lundi-Mardi : 8h-12h/14h-17h45  
Jeudi-Vendredi : 8h30-12h/14h-17h30  
TEL. 05 55 69 57 60  
[mairie.augne@wanadoo.fr](mailto:mairie.augne@wanadoo.fr)  
[www.augne.fr](http://www.augne.fr)



**BEAUMONT-DU-LAC**  
**TEL. 05 55 69 15 62**  
Lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h00  
[mairie.beaumontdulac@wanadoo.fr](mailto:mairie.beaumontdulac@wanadoo.fr)



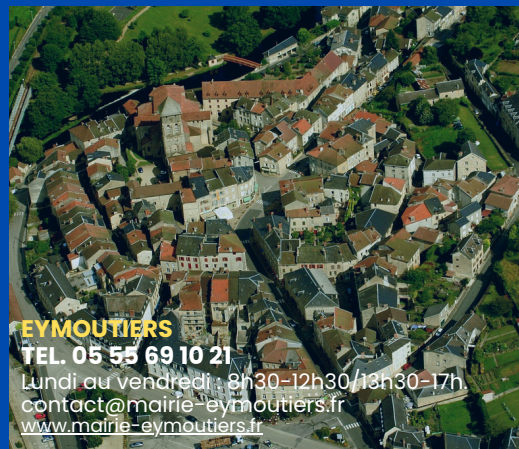
**BUJALEUF**  
**TEL. 05 55 69 50 04**  
Lundi au samedi midi : 9h-12h/13h-17h00  
[mairie@bujaleuf.fr](mailto:mairie@bujaleuf.fr)  
[www.bujaleuf.fr](http://www.bujaleuf.fr)



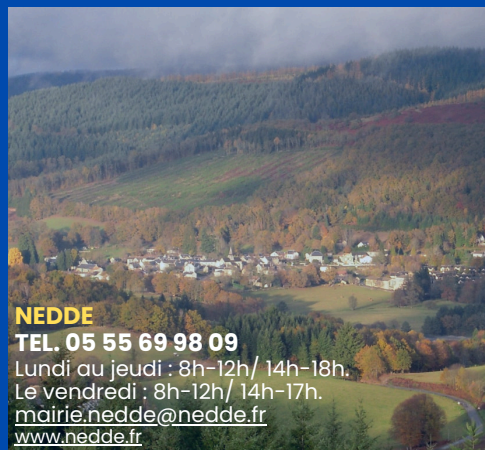
**CHEISSOUX**  
**TEL. 05 55 69 50 54**  
Lundi au vendredi : 8h30-12h30  
Le samedi de 10h30 à 12h30  
[mairiecheissoux@wanadoo.fr](mailto:mairiecheissoux@wanadoo.fr)  
[www.cheissoux.fr](http://www.cheissoux.fr)



**DOMPS**  
**TEL. 05 55 69 60 29**  
Lundi- Mardi- Jeudi- Vendredi  
De 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15  
[mairie.domps@a2cnet.com](mailto:mairie.domps@a2cnet.com)



**EYMOUTIERS**  
**TEL. 05 55 69 10 21**  
Lundi au vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h  
[contact@mairie-eymoutiers.fr](mailto:contact@mairie-eymoutiers.fr)  
[www.mairie-eymoutiers.fr](http://www.mairie-eymoutiers.fr)



**NEDDE**  
**TEL. 05 55 69 98 09**  
Lundi au jeudi : 8h-12h/ 14h-18h.  
Le vendredi : 8h-12h/ 14h-17h.  
[mairie.nedde@nedde.fr](mailto:mairie.nedde@nedde.fr)  
[www.nedde.fr](http://www.nedde.fr)



**PEYRAT-LE-CHATEAU**  
**TEL. 05 55 69 40 23**  
Lundi - jeudi : 14h-17h.  
Les mardis, mercredis et vendredis  
de 8h30 à 12h/ 14h/17h.  
[mairie-peyratlechateau87@wanadoo.fr](mailto:mairie-peyratlechateau87@wanadoo.fr)  
[www.peyrat-le-chateau.fr](http://www.peyrat-le-chateau.fr)



**REMPNAT**  
**TEL. 05 55 69 98 54**  
Lundi au vendredi : 8h30-12h30  
Le samedi de 10h30 à 12h30  
[mairie.rempnat@wanadoo.fr](mailto:mairie.rempnat@wanadoo.fr)



**SAINT-AMAND-LE-PETIT**  
**TEL. 05 55 69 15 31**  
Lundis, mardis, jeudis, vendredis : 9h-12h.  
Le mercredi de 08h à 11h.  
[mairie.stamandlepetit@wanadoo.fr](mailto:mairie.stamandlepetit@wanadoo.fr)



**SAINTE-ANNE-SAINT-PIERRE**  
**TEL. 05 55 69 16 78**  
Lundi et mardi de 12h30 à 17h30.  
Jeudi et vendredi de 12h30 à 17h30.  
[mairie.sainte.anne.saint.priest@wanadoo.fr](mailto:mairie.sainte.anne.saint.priest@wanadoo.fr)



**SAINT-JULIEN-LE-PETIT**  
**TEL. 05 55 69 41 56**  
Du lundi au vendredi : 14h à 18h.  
[mairie.saintjulien@free.fr](mailto:mairie.saintjulien@free.fr)